

Ingénieur diplômé de l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion, spécialité informatique pour la santé

RNCP40964 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	326, 331
Formacode(s)	31054, 32062, 15099, 43479
Code(s) ROME	M1802, M1805, M1403, M1803
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040
INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION · SIRET : 19811201300018

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur de la santé connaît une transformation majeure portée par la santé numérique, ou e-santé, qui regroupe l'ensemble des services de santé s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication. Cela inclut la télé-santé, les applications mobiles, les dispositifs médicaux connectés ou encore les plateformes d'analyse de données en santé.

Cette dynamique engendre une forte demande en compétences hybrides, à la croisée de l'informatique et du domaine médical. Les établissements de soins, les entreprises du numérique et les autorités sanitaires doivent répondre à des enjeux complexes : développement de solutions connectées pour le suivi des patients, interopérabilité des systèmes d'information, cybersécurité des données médicales, et intégration de l'intelligence artificielle dans les parcours de soins. Ces évolutions nécessitent une expertise pointue à l'interface de ces deux mondes (la santé et l'informatique).

L'école d'ingénieurs ISIS, pionnière en France dans le domaine de la santé numérique, vise des ingénieurs dotés d'une double compétence en informatique et en santé. Grâce à leur maîtrise des enjeux technologiques, réglementaires, éthiques et organisationnels du secteur, les diplômés ISIS conçoivent, développent et pilotent des solutions numériques innovantes : plateformes de téléconsultation, outils d'analyse de données massives, systèmes intelligents de gestion des parcours patients, etc.

ISIS propose un parcours pluridisciplinaire alliant sciences de l'ingénieur, santé, sciences humaines et sociales, droit de la santé et gestion de projet. Les étudiants peuvent se spécialiser dans des domaines stratégiques tels que les données de santé et l'intelligence artificielle, l'ingénierie et le développement de solutions numériques en santé, ou encore le management de la transformation numérique en santé.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités de l'ingénieur diplômé d'ISIS se déclinent autour de 5 grands axes :

Conception et développement de solutions numériques pour la santé

- Analyse des besoins utilisateurs et rédaction de cahiers des charges fonctionnels et techniques
- Conception, prototypage, développement et intégration de solutions numériques en e-santé (applications, dispositifs

connectés, plateformes de télésanté...)

- Architecture, urbanisation et optimisation des systèmes d'information en santé
- Déploiement de solutions en environnement réel, en lien avec les pratiques médicales, paramédicales ou administratives
- Évaluation de la conformité réglementaire, de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des solutions numériques au regard des exigences du secteur de la santé.

Gestion des données de santé et intelligence artificielle

- Collecte, structuration, traitement et analyse de données massives de santé (big data, entrepôts de données de santé, données issues d'objets connectés)
- Développement d'algorithmes pour l'aide au diagnostic ou l'optimisation des parcours de soins
- Intégration et sécurisation des systèmes d'information (interopérabilité, RGPD, cybersécurité)
- Mise en œuvre d'approches d'apprentissage automatique (machine learning, deep learning) adaptées au contexte de la santé

Conduite et pilotage de projets en e-santé

- Planification, suivi et coordination de projets numériques dans un environnement complexe, pluridisciplinaire et réglementé
- Analyse des enjeux organisationnels, techniques, éthiques et humains liés aux projets de santé numérique
- Mobilisation des parties prenantes et animation d'équipes projet (professionnels de santé, DSI, décideurs, usagers...)
- Suivi des indicateurs de performance, gestion des risques et conduite du changement
- Modélisation, simulation et optimisation des processus organisationnels et collaboratifs dans le secteur de la santé

Conseil, accompagnement et management de l'innovation

- Accompagnement des établissements de santé dans leur transformation digitale
- Participation à la définition et à la mise en œuvre de stratégies d'innovation technologique au service des patients et des professionnels de santé
- Veille technologique, réglementaire et éthique
- Sensibilisation et formation des utilisateurs aux nouvelles technologies de santé

Intégration des enjeux sociétaux et environnementaux

- Prise en compte des dimensions éthiques, sociales et environnementales dans le développement de solutions technologiques
- Évaluation de l'impact des innovations sur les pratiques médicales, l'organisation des soins et la relation soignant-soigné
- Promotion de solutions durables, inclusives et équitables dans le domaine de la santé

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Développer des solutions logicielles centrées utilisateur : Concevoir, développer et maintenir des systèmes informatiques complexes, robustes et évolutifs, spécifiquement adaptés aux usages et contraintes du domaine de la santé.
- Exploiter les données de santé à l'aide de l'intelligence artificielle : Concevoir et piloter des systèmes intelligents d'analyse, de traitement et de valorisation de données de santé, en mobilisant les techniques d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique.
- Apprécier les contextes organisationnels, réglementaires, éthiques et humains du secteur sanitaire et médico-social, en prenant en compte les enjeux liés à la confidentialité, à l'éthique et à la sécurité.
- Piloter des projets numériques en santé : Diriger des projets informatiques en maîtrise d'ouvrage et en maîtrise d'œuvre, en mobilisant une approche pluridisciplinaire intégrant acteurs du numérique, professionnels de santé, patients et décideurs.
- Concevoir des systèmes d'information en santé interopérables et sécurisés : Architecturer, urbaniser et intégrer des systèmes d'information de santé capables de dialoguer entre eux, en respectant les normes d'interopérabilité, de sécurité et de protection des données.
- Entreprendre et innover en e-santé : Identifier des opportunités d'innovation dans le champ du numérique en santé, proposer des solutions à impact, et contribuer à la création ou au développement d'activités innovantes (start-ups, projets R&D, services numériques).

Compétences détaillées :

- Piloter un projet informatique en santé en définissant les objectifs et les livrables du projet en collaboration avec les parties prenantes, en utilisant des méthodes de gestion de projet et évaluant et gérant les risques

- Assurer la coordination entre maîtrise d'ouvrage (MOA) et maîtrise d'oeuvre (MOE) en traduisant les besoins métiers en exigences fonctionnelles et techniques et en rédigeant des cahiers des charges et des spécifications détaillées
- Animer une équipe pluridisciplinaire en coordonnant les différentes parties prenantes et en assurant une communication fluide
- Suivre la performance et la qualité du projet en mettant en place des indicateurs de suivi et des tableaux de bord et en assurant un reporting auprès des décideurs et financeurs
- Gérer le budget et les ressources du projet en estimant les coûts et en définissant les ressources nécessaires
- Analyser les besoins de traitement des données en identifiant les objectifs du système et en déterminant les types de données de santé à traiter
- Concevoir une architecture de système d'exploitation et de traitement des données de santé en choisissant les outils et les technologies appropriées et en définissant les flux de données et les processus de gestion des données dans le système tout en garantissant la sécurisation des données
- Mettre en oeuvre des solutions de prétraitement des données de santé en appliquant des techniques de nettoyage des données, en analysant les formats de données et en normalisant et standardisant les données pour l'intégration dans des modèles d'Intelligence Artificielle
- Développer et entraîner des modèles d'Intelligence Artificielle et d'apprentissage automatique en appliquant des algorithmes de Machine Learning pour l'analyse des données de santé, en sélectionnant les techniques d'Intelligence Artificielle appropriées et en entraînant et validant des modèles prédictifs
- Implémenter des techniques d'Intelligence Artificielle pour l'analyse des données de santé en développant des solutions d'Intelligence Artificielle capables de traiter des volumes importants de données en temps réel, en utilisant des algorithmes de traitement du langage naturel et en appliquant des techniques de Deep Learning
- Assurer la validation et l'évaluation des performances des modèles d'Intelligence Artificielle pour la santé en utilisant des métriques de performance et en testant la robustesse des modèles
- Concevoir et modéliser l'architecture fonctionnelle et technique d'un Système d'information de santé en évaluant et sélectionnant les solutions technologiques adaptées
- Garantir l'interopérabilité des systèmes d'information en santé en mettant en oeuvre les standards d'interopérabilité et en intégrant les référentiels et normes
- Sécuriser les systèmes d'information en santé en appliquant la réglementation en matière de cybersécurité et de protection des données et en déployant des solutions de protection contre les cybermenaces
- Élaborer un schéma directeur du Système d'Information en cohérence avec les stratégies de santé numérique et en collaborant avec les parties prenantes
- Superviser la conformité et l'évolution des Systèmes d'Information en santé en mettant en place une veille technologique et réglementaire et en assurant la gouvernance des données de santé
- Concevoir des solutions logicielles adaptées aux besoins du secteur de la santé en définissant l'architecture logicielle en fonction des contraintes techniques et réglementaires
- Développer des applications et services numériques en santé en utilisant des langages adaptés et en implémentant des interfaces utilisateur ergonomiques et accessibles
- Garantir la fiabilité, la performance et la maintenabilité des systèmes en appliquant des méthodologies de développement robustes et en mettant en oeuvre des tests pour garantir la qualité logicielle
- Sécuriser les outils numériques en santé en déployant des solutions de chiffrement, d'authentification et de gestion des accès et en réalisant des tests de sécurité
- Piloter et accompagner le déploiement des solutions en collaborant avec les équipes métier et techniques, en formant et accompagnant les utilisateurs et en assurant la documentation et la maintenance des solutions en production
- Détecter et analyser les opportunités d'innovation en santé numérique en réalisant une veille technologique et en identifiant les besoins des professionnels de santé, des patients et des institutions.
- Concevoir des solutions innovantes en santé numérique en définissant une proposition de valeur, en développant un prototype ou un MVP tout en intégrant les principes de design thinking et d'expérience utilisateur (UX/UI) adaptés à la santé
- Créer et développer un projet entrepreneurial en santé numérique en rédigeant une business plan et en identifiant les leviers de financements
- Déployer et commercialiser une innovation en santé numérique en définissant une stratégie de mise sur le marché adaptée aux acteurs du secteur et en respectant les aspects réglementaires et éthiques
- Analyser l'organisation du système de santé et ses acteurs en identifiant les composantes du secteur et en

maîtrisant les parcours de soins et les logiques de prise en charge des patients

- Appliquer les réglementations, les normes et les principes éthiques spécifiques à ce domaine
- Communiquer efficacement avec les professionnels et usagers du système de santé en appréhendant la culture médicale et les pratiques professionnelles
- S'adapter aux contraintes opérationnelles du secteur de la santé en prenant en compte les exigences de continuité de service et de gestion des risques dans les environnements de soins

Blocs de compétences

RNCP40964BC01 — Piloter un projet informatique dans le secteur de la santé en assurant la coordination entre les parties prenantes techniques, médicales et organisationnelles, en maîtrisant les dimensions à la fois métier (maîtrise d'ouvrage) et techniques (maîtrise d'oeuvre)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Piloter un projet informatique en santé en définissant les objectifs et les livrables du projet en collaboration avec les parties prenantes, en utilisant des méthodes de gestion de projet et évaluant et gérant les risques
- Assurer la coordination entre maîtrise d'ouvrage (MOA) et maîtrise d'œuvre (MOE) en traduisant les besoins métiers en exigences fonctionnelles et techniques et en rédigeant des cahiers des charges et des spécifications détaillées
- Animer une équipe pluridisciplinaire en coordonnant les différentes parties prenantes et en assurant une communication fluide
- Suivre la performance et la qualité du projet en mettant en place des indicateurs de suivi et des tableaux de bord et en assurant un reporting auprès des décideurs et financeurs
- Gérer le budget et les ressources du projet en estimant les coûts et en définissant les ressources nécessaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis, qu'il s'agisse de connaissances ou de compétences, repose sur une combinaison de méthodes permettant d'apprécier la maîtrise des savoirs et savoir-faire dans des contextes variés. Ces modalités incluent :

- Contrôles continus : épreuves écrites ou orales réalisées tout au long de la formation.
- Épreuves terminales : examens finaux visant à valider l'ensemble des acquis d'apprentissage.
- Travaux pratiques : comptes-rendus individuels ou en binôme, évaluant la capacité à appliquer les connaissances dans des situations concrètes.
- Projets : élaboration et présentation de projets, accompagnées de restitutions orales, permettant d'évaluer la mise en œuvre des compétences en situation
- Les périodes en entreprise, qu'elles soient sous forme de stages ou d'alternance, font l'objet d'une évaluation conjointe par le tuteur en entreprise et un référent pédagogique de l'établissement de formation. Cette double évaluation vise à apprécier l'intégration des compétences dans un environnement professionnel réel. Par ailleurs, le développement des compétences est également évalué au travers de Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE), mises en œuvre tant en entreprise qu'au sein de l'établissement de formation. Ces SAE permettent de simuler des situations professionnelles complexes, favorisant une évaluation authentique des compétences mobilisées.

RNCP40964BC02 — Concevoir et piloter un système intelligent d'exploitation et de traitement des données de santé en utilisant les techniques d'Intelligence Artificielle et de Machine Learning (Apprentissage automatique)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les besoins de traitement des données en identifiant les objectifs du système et en déterminant les types de données de santé à traiter
- Concevoir une architecture de système d'exploitation et de traitement des données de santé en choisissant les outils et les technologies appropriées et en définissant les flux de données et les processus de gestion des données dans le système tout en garantissant la sécurisation des données
- Mettre en œuvre des solutions de prétraitement des données de santé en appliquant des techniques de nettoyage des données, en analysant les formats de données et en normalisant et standardisant les données pour l'intégration dans des modèles d'Intelligence Artificielle
- Développer et entraîner des modèles d'Intelligence Artificielle et d'apprentissage automatique en appliquant des algorithmes de Machine Learning pour l'analyse des données de santé, en sélectionnant les techniques d'Intelligence Artificielle appropriées et en entraînant et validant des modèles prédictifs

- Implémenter des techniques d'Intelligence Artificielle pour l'analyse des données de santé en développant des solutions d'Intelligence Artificielle capables de traiter des volumes importants de données en temps réel, en utilisant des algorithmes de traitement du langage naturel et en appliquant des techniques de Deep Learning
- Assurer la validation et l'évaluation des performances des modèles d'Intelligence Artificielle pour la santé en utilisant des métriques de performance et en testant la robustesse des modèles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis, qu'il s'agisse de connaissances ou de compétences, repose sur une combinaison de méthodes permettant d'apprécier la maîtrise des savoirs et savoir-faire dans des contextes variés. Ces modalités incluent :

- Contrôles continus : épreuves écrites ou orales réalisées tout au long de la formation.
- Épreuves terminales : examens finaux visant à valider l'ensemble des acquis d'apprentissage.
- Travaux pratiques : comptes-rendus individuels ou en binôme, évaluant la capacité à appliquer les connaissances dans des situations concrètes.
- Projets : élaboration et présentation de projets, accompagnées de restitutions orales, permettant d'évaluer la mise en œuvre des compétences en situation
- Les périodes en entreprise, qu'elles soient sous forme de stages ou d'alternance, font l'objet d'une évaluation conjointe par le tuteur en entreprise et un référent pédagogique de l'établissement de formation. Cette double évaluation vise à apprécier l'intégration des compétences dans un environnement professionnel réel. Par ailleurs, le développement des compétences est également évalué au travers de Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE), mises en œuvre tant en entreprise qu'au sein de l'établissement de formation. Ces SAE permettent de simuler des situations professionnelles complexes, favorisant une évaluation authentique des compétences mobilisées.

RNCP40964BC03 — Architecturer et urbaniser des systèmes d'information en santé interopérables et sécurisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir et modéliser l'architecture fonctionnelle et technique d'un Système d'information de santé en évaluant et sélectionnant les solutions technologiques adaptées
- Garantir l'interopérabilité des systèmes d'information en santé en mettant en œuvre les standards d'interopérabilité et en intégrant les référentiels et normes
- Sécuriser les systèmes d'information en santé en appliquant la réglementation en matière de cybersécurité et de protection des données et en déployant des solutions de protection contre les cybermenaces
- Élaborer un schéma directeur du Système d'Information en cohérence avec les stratégies de santé numérique et en collaborant avec les parties prenantes
- Superviser la conformité et l'évolution des Systèmes d'Information en santé en mettant en place une veille technologique et réglementaire et en assurant la gouvernance des données de santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis, qu'il s'agisse de connaissances ou de compétences, repose sur une combinaison de méthodes permettant d'apprécier la maîtrise des savoirs et savoir-faire dans des contextes variés. Ces modalités incluent :

- Contrôles continus : épreuves écrites ou orales réalisées tout au long de la formation.
- Épreuves terminales : examens finaux visant à valider l'ensemble des acquis d'apprentissage.
- Travaux pratiques : comptes-rendus individuels ou en binôme, évaluant la capacité à appliquer les connaissances dans des situations concrètes.
- Projets : élaboration et présentation de projets, accompagnées de restitutions orales, permettant d'évaluer la mise en œuvre des compétences en situation
- Les périodes en entreprise, qu'elles soient sous forme de stages ou d'alternance, font l'objet d'une évaluation conjointe par le tuteur en entreprise et un référent pédagogique de l'établissement de formation. Cette double évaluation vise à apprécier l'intégration des compétences dans un environnement professionnel réel. Par ailleurs, le développement des compétences est également évalué au travers de Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE), mises en œuvre tant en entreprise qu'au sein de l'établissement de formation. Ces SAE permettent de simuler des situations professionnelles complexes, favorisant une évaluation authentique des compétences mobilisées.

RNCP40964BC04 — Développer des outils informatiques et des systèmes complexes en santé centrés utilisateur, fiables et pérennes

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir des solutions logicielles adaptées aux besoins du secteur de la santé en définissant l'architecture logicielle en fonction des contraintes techniques et réglementaires
- Développer des applications et services numériques en santé en utilisant des langages adaptés et en implémentant des interfaces utilisateur ergonomiques et accessibles
- Garantir la fiabilité, la performance et la maintenabilité des systèmes en appliquant des méthodologies de développement robustes et en mettant en œuvre des tests pour garantir la qualité logicielle
- Sécuriser les outils numériques en santé en déployant des solutions de chiffrement, d'authentification et de gestion des accès et en réalisant des tests de sécurité
- Piloter et accompagner le déploiement des solutions en collaborant avec les équipes métier et techniques, en formant et accompagnant les utilisateurs et en assurant la documentation et la maintenance des solutions en production

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis, qu'il s'agisse de connaissances ou de compétences, repose sur une combinaison de méthodes permettant d'apprécier la maîtrise des savoirs et savoir-faire dans des contextes variés. Ces modalités incluent :

- Contrôles continus : épreuves écrites ou orales réalisées tout au long de la formation.
- Épreuves terminales : examens finaux visant à valider l'ensemble des acquis d'apprentissage.
- Travaux pratiques : comptes-rendus individuels ou en binôme, évaluant la capacité à appliquer les connaissances dans des situations concrètes.
- Projets : élaboration et présentation de projets, accompagnées de restitutions orales, permettant d'évaluer la mise en œuvre des compétences en situation
- Les périodes en entreprise, qu'elles soient sous forme de stages ou d'alternance, font l'objet d'une évaluation conjointe par le tuteur en entreprise et un référent pédagogique de l'établissement de formation. Cette double évaluation vise à apprécier l'intégration des compétences dans un environnement professionnel réel. Par ailleurs, le développement des compétences est également évalué au travers de Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE), mises en œuvre tant en entreprise qu'au sein de l'établissement de formation. Ces SAE permettent de simuler des situations professionnelles complexes, favorisant une évaluation authentique des compétences mobilisées.

RNCP40964BC05 — Elaborer des solutions innovantes en santé numérique et conduire leur mise sur le marché

LISTE DE COMPÉTENCES

- Détecter et analyser les opportunités d'innovation en santé numérique en réalisant une veille technologique et en identifiant les besoins des professionnels de santé, des patients et des institutions.
- Concevoir des solutions innovantes en santé numérique en définissant une proposition de valeur, en développant un prototype ou un MVP tout en intégrant les principes de design thinking et d'expérience utilisateur (UX/UI) adaptés à la santé
- Créer et développer un projet entrepreneurial en santé numérique en rédigeant une business plan et en identifiant les leviers de financements
- Déployer et commercialiser une innovation en santé numérique en définissant une stratégie de mise sur le marché adaptée aux acteurs du secteur et en respectant les aspects réglementaires et éthiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis, qu'il s'agisse de connaissances ou de compétences, repose sur une combinaison de méthodes permettant d'apprécier la maîtrise des savoirs et savoir-faire dans des contextes variés. Ces modalités incluent :

- Contrôles continus : épreuves écrites ou orales réalisées tout au long de la formation.
- Épreuves terminales : examens finaux visant à valider l'ensemble des acquis d'apprentissage.
- Travaux pratiques : comptes-rendus individuels ou en binôme, évaluant la capacité à appliquer les connaissances dans des situations concrètes.
- Projets : élaboration et présentation de projets, accompagnées de restitutions orales, permettant d'évaluer la mise en œuvre des compétences en situation
- Les périodes en entreprise, qu'elles soient sous forme de stages ou d'alternance, font l'objet d'une évaluation

conjointe par le tuteur en entreprise et un référent pédagogique de l'établissement de formation. Cette double évaluation vise à apprécier l'intégration des compétences dans un environnement professionnel réel. Par ailleurs, le développement des compétences est également évalué au travers de Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE), mises en œuvre tant en entreprise qu'au sein de l'établissement de formation. Ces SAE permettent de simuler des situations professionnelles complexes, favorisant une évaluation authentique des compétences mobilisées.

RNCP40964BC06 — Collaborer efficacement avec les acteurs du secteur de la santé en tenant compte de ses spécificités organisationnelles, réglementaires et éthiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser l'organisation du système de santé et ses acteurs en identifiant les composantes du secteur et en maîtrisant les parcours de soins et les logiques de prise en charge des patients
- Appliquer les réglementations, les normes et les principes éthiques spécifiques à ce domaine
- Communiquer efficacement avec les professionnels et usagers du système de santé en appréhendant la culture médicale et les pratiques professionnelles
- S'adapter aux contraintes opérationnelles du secteur de la santé en prenant en compte les exigences de continuité de service et de gestion des risques dans les environnements de soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis, qu'il s'agisse de connaissances ou de compétences, repose sur une combinaison de méthodes permettant d'apprécier la maîtrise des savoirs et savoir-faire dans des contextes variés. Ces modalités incluent :

- Contrôles continus : épreuves écrites ou orales réalisées tout au long de la formation.
- Épreuves terminales : examens finaux visant à valider l'ensemble des acquis d'apprentissage.
- Travaux pratiques : comptes-rendus individuels ou en binôme, évaluant la capacité à appliquer les connaissances dans des situations concrètes.
- Projets : élaboration et présentation de projets, accompagnées de restitutions orales, permettant d'évaluer la mise en œuvre des compétences en situation
- Les périodes en entreprise, qu'elles soient sous forme de stages ou d'alternance, font l'objet d'une évaluation conjointe par le tuteur en entreprise et un référent pédagogique de l'établissement de formation. Cette double évaluation vise à apprécier l'intégration des compétences dans un environnement professionnel réel. Par ailleurs, le développement des compétences est également évalué au travers de Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE), mises en œuvre tant en entreprise qu'au sein de l'établissement de formation. Ces SAE permettent de simuler des situations professionnelles complexes, favorisant une évaluation authentique des compétences mobilisées.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diplômé d'ISIS est un ingénieur spécialisé en informatique et systèmes d'information pour la santé. Il est immédiatement opérationnel dans des environnements complexes, à l'interface entre technologies numériques et secteur de la santé.

L'insertion professionnelle peut se faire auprès de diverses structures : éditeurs de logiciels de santé, établissement de santé, industries pharmaceutiques, agences régionales de santé, start-ups de la e-santé ou encore sociétés de conseil spécialisées

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Ingénieur en développement logiciel orienté santé
- Chef de projet e-santé
- Consultant en systèmes d'information de santé
- Analyste de données santé
- Expert en interopérabilité ou sécurité des données de santé
- Expert système et réseaux
- Développeur Big Data
- Développeur de sécurité des systèmes d'information
- Chef de projet développement logiciel
- Chef de projet informatique
- Ingénieur data scientist

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 877 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	44 344
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La formation d'ingénieur ISIS se déroule sur 5 ans (cycle préparatoire + cycle ingénieur) ou sur 3 ans (cycle ingénieur), représentant un total respectivement de 10 ou 6 semestres. Le cycle préparatoire précède les trois années du cycle ingénieur.

Le cycle ingénieur en 3 ans peut être suivi sous statut étudiant ou sous statut apprenti.

L'admission en 1ère année de cycle préparatoire ISIS s'effectue au travers de 2 voies d'entrée sur Parcoursup :

- L'admission via le concours du Groupe INSA
- o L'admission via la Licence Accès Santé (L.AS)

Pré-requis pour une admission en 1ère année du cycle préparatoire : l'obtention d'un baccalauréat général présentant au moins une spécialité de type scientifique.

L'admission en 1ère année du cycle ingénieur sous étudiant s'effectue au travers du concours INSA (candidatures CPGE et hors CPGE).

L'admission en 1ère année du cycle ingénieur sous statut apprenti s'effectue après dépôt du dossier de candidature auprès de l'école et audition devant la commission de recrutement.

Pré-requis à l'admission en 1ère année du cycle ingénieur : la validation de 2 années d'études après le baccalauréat

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Outre la validation des compétences détaillées ci-dessus, la délivrance du titre d'ingénieur est conditionnée par la validation :

- d'un niveau B2+ en anglais (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues)
- d'une période de mobilité internationale (17 semaines minimum pour les étudiants, 9 semaines minimum pour les apprentis)
- d'une période en entreprise (pour les étudiants, 40 semaines minimum durant le cycle ingénieur ; pour les apprentis, les périodes chez l'employeur attendues dans le cadre de l'alternance)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Pris par arrêté de la Directrice de l'INU Champollion et composé d'enseignants participants à la formation

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 720 €
Selon la branche	7 000 € – 9 079 €
Prise en charge	Branches concernées
8 720 €	Valeur par défaut · 207 branches
9 079 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 500 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNE des industries de santé (CPNEIS)
9 000 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
Date de dernière délivrance possible	31/08/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	39	2	87 %	—
2023	59	0	95 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP27467

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://isis.univ-jfc.fr/actu/isis-2030>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40964/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).